

La CSN et la négociation du secteur public

Présenté au conseil fédéral
de la FEESP-CSN – 2 mai 2023

Par François Enault
1^{er} vice-président de la CSN



**Du bon
bord**

Du bord des travailleuses
et des travailleurs
du secteur public

Une négociation unique au monde

- Par son ampleur
- Par son niveau de centralisation et de synchronisation
- Par sa dimension politique

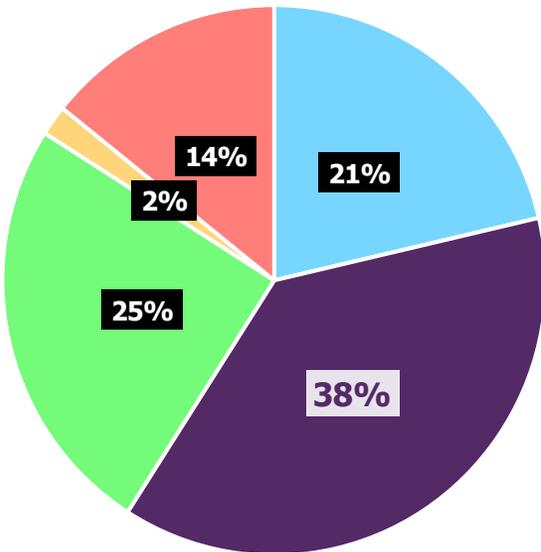


La négociation en chiffres

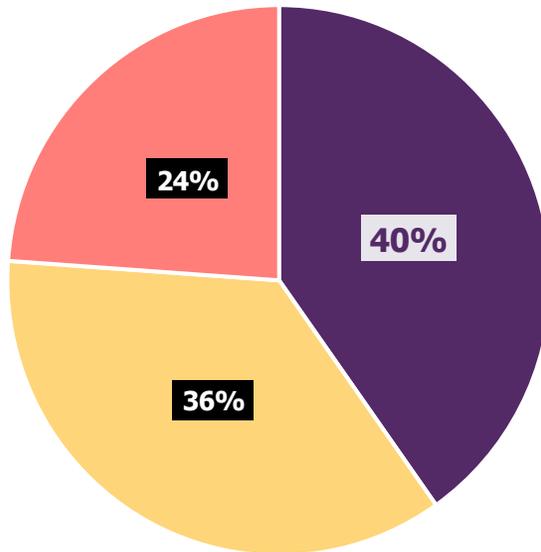
- Elle touche **plus de 575 000 travailleuses et travailleurs, dont 75 % sont des femmes**, répartis dans quatre (4) secteurs :
 - Santé et services sociaux **± 268 000**
 - Centre de services scolaire / Commissions scolaires **± 204 000**
 - Fonction publique **± 64 000**
 - Collèges **± 38 000**
- Environ **50** conventions collectives
- Environ **50** tables de négociations
- Une masse salariale estimée à plus de **35,7 milliards \$** en 2021-2022
- Une rémunération globale estimée à plus de **42,9 milliards \$** en 2021-2022

La négociation en chiffres (suite)

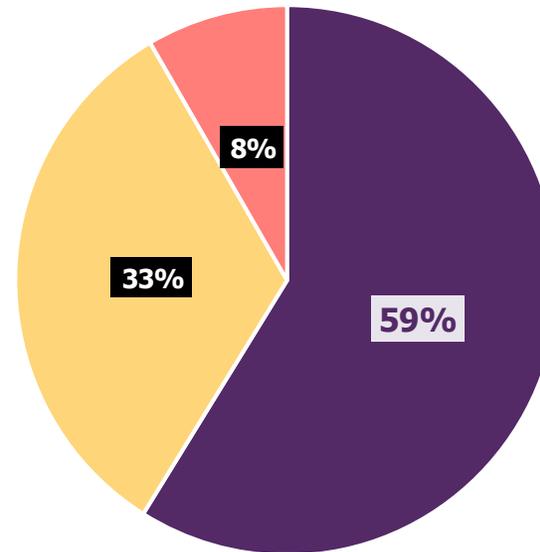
Santé et services sociaux



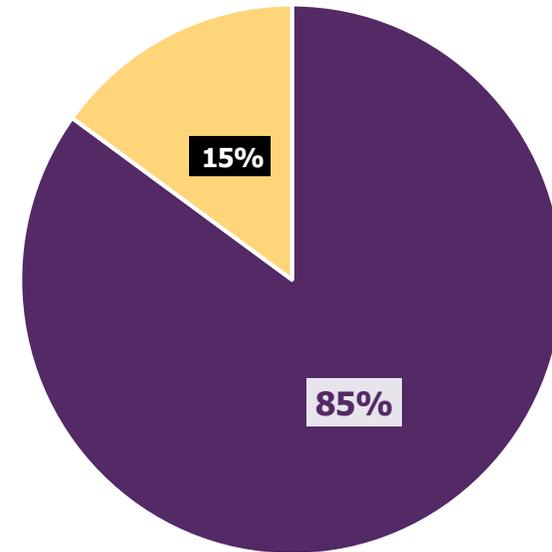
Soutien scolaire



Soutien cégeps



Enseignantes et enseignants de cégeps



■ APTS ■ CSN ■ FIQ ■ CSQ ■ FTQ

■ CSN ■ CSQ ■ FTQ

■ CSN ■ CSQ ■ FTQ

■ CSN ■ CSQ

Matières négociées à la table centrale

Traditionnellement, les matières suivantes sont négociées à la table centrale

- Le salaire
- Le régime de retraite (RREGOP)
- Les droits parentaux
- Les disparités régionales
- Toute autre matière ou demande particulière convenue entre les organisations (ex. : vacances, primes, assurances collectives, conciliation travail-famille-études, etc.)

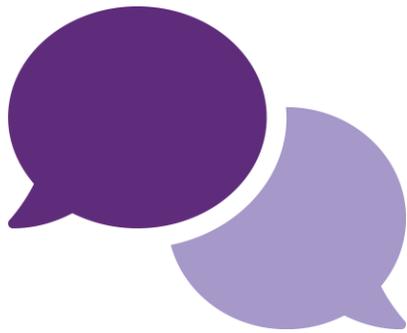
Matières négociées aux tables sectorielles

- **En référence aux matières sectorielles prévues aux conventions collectives :**
 - Conditions d'emploi
 - Organisation et prestation du travail
 - Mouvements de personnel
 - Sécurité d'emploi
 - Certains avantages sociaux
 - Certains aspects de la rémunération comme le nombre d'heures travaillées, etc.
- **Ce sont des objets qui touchent la réalité spécifique à un secteur**

Création du CCSP-CCSN en 1992

Le CCSP en bref

Toutes les décisions
du CCSP
sont prises
par consensus

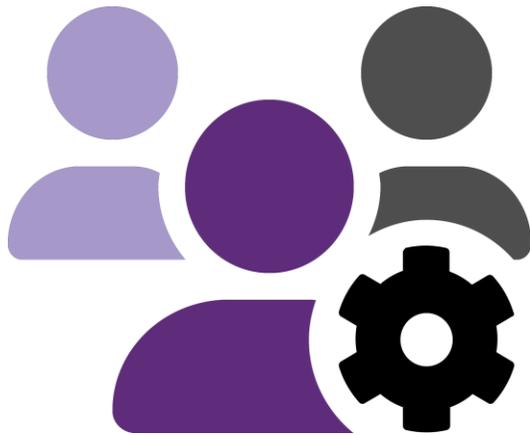


- Un regroupement volontaire des fédérations du secteur public de la CSN qui favorise la coordination et l'harmonisation de tous les aspects de la négociation; **ce n'est pas une instance de la CSN au sens strict du terme**
- **Sous la responsabilité politique et présidé par la 1^{re} vice-présidence de la CSN**, appuyée par une personne à la coordination agissant comme porte-parole et interlocuteur régulier avec le Conseil du trésor
- Les fédérations **y choisissent leur délégation** composée, la plupart du temps, des comités de négociation de chacune des tables sectorielles, d'élu-es et de personnes conseillères syndicales
- Détermine, **en fonction des consensus, la stratégie et les objectifs** concernant la négociation, les communications et la mobilisation

L'atteinte du consensus

Exigeant mais...

Favorise la participation de chaque fédération à la discussion



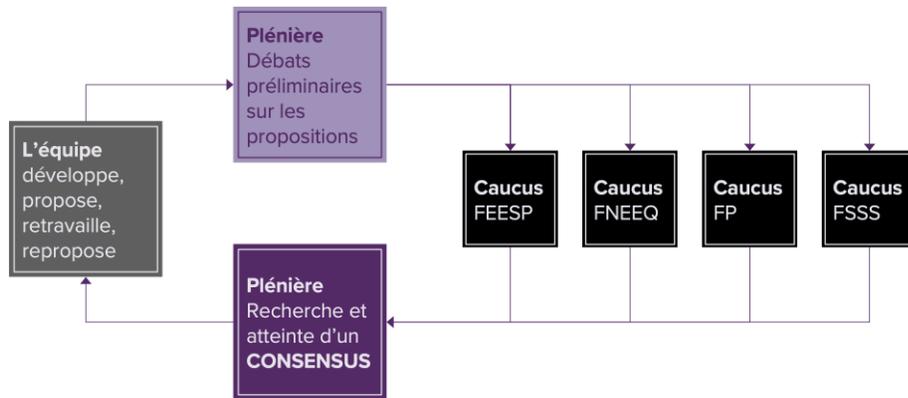
Exigeant mais...

Accroît la qualité et la légitimité des décisions

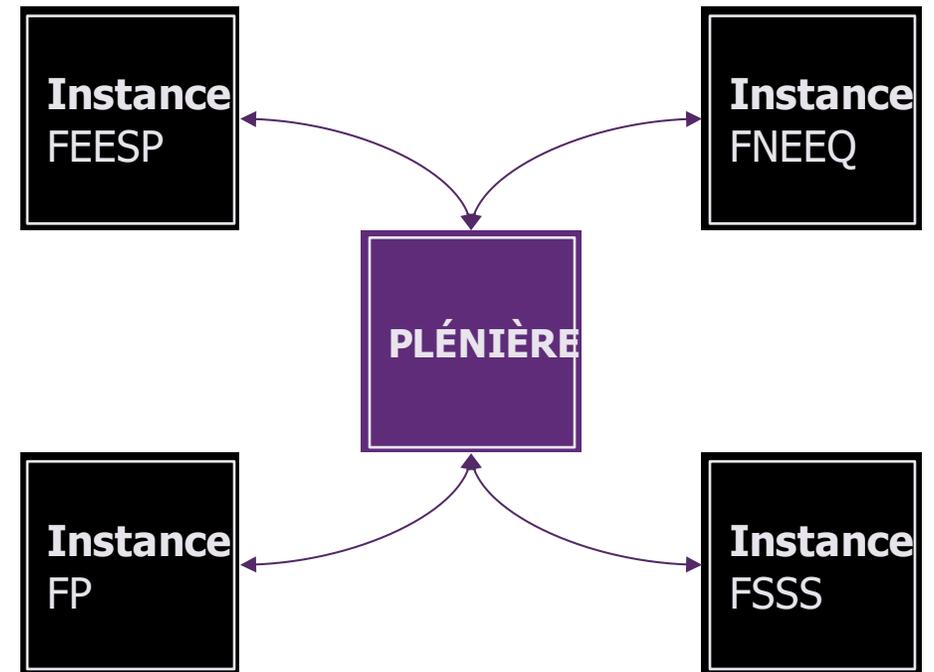


Les formats de rencontres

CCSPP



Instances conjointes du Secteur public CSN



La démarche et le calendrier

Les grandes étapes

Démarche et calendrier

- **En janvier et février 2022**, une large consultation par sondage a été menée auprès des 170 000 travailleuses et travailleurs membres de la CSN visé-es par la négociation du secteur public
- **Les 24 et 25 février 2022**, la tenue des premières instances conjointes CSN de la ronde 2023 :
 - Conjoncture
 - Adoption d'une orientation générale de négociation
 - Mandat d'alliance entre les quatre fédérations du Secteur public CSN (FEESP, FNEEQ, FP et FSSS)
 - Mandat d'alliance en front commun pour la négociation

TU TRAVILLES DANS LES SERVICES PUBLICS ?

Donne ton opinion
pour la prochaine
négociation !

Numérise ce code QR
pour répondre
au sondage



100 ANS
1921-2021

La CSN, 100 ans
à l'écoute de ses
membres

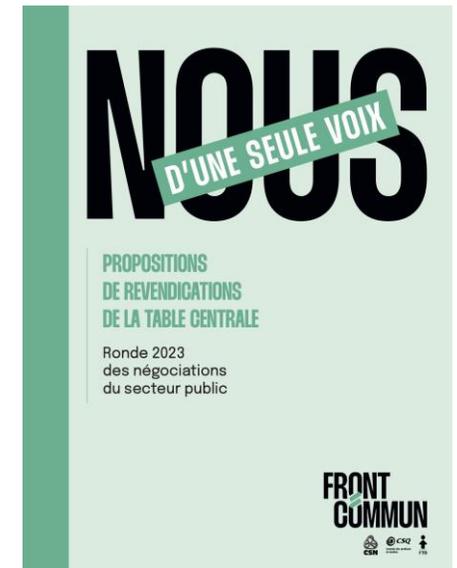
Démarche et calendrier (suite)

- **Le 3 avril 2022**, 50 ans après la formation du premier Front commun en 1972 sous le thème de *Nous, le monde ordinaire*, la CSN, la CSQ et la FTQ ont annoncé la formation d'un front commun de plus de 355 000 travailleuses et travailleurs en vue des négociations
- **En avril et mai 2022**, les délégations des fédérations réunies en *Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP)* et les partenaires du Front commun ont élaboré un projet de cahier de revendications de table centrale
- **En mai et juin 2022**, les composantes du Front commun se sont prononcées sur le projet de consultation des assemblées générales quant aux revendications de table centrale



Démarche et calendrier (suite)

- **Les 30 et 31 mai 2022**, le Secteur public CSN tenait ses secondes instances conjointes. L'ensemble des syndicats se sont alors prononcés sur ce projet de consultation
- **En juin 2022**, les fédérations du Secteur public CSN réunies en CCSP et le Front commun ont harmonisé le cahier de consultation sur les propositions de revendications de table centrale
- **De la fin juillet au 23 septembre 2022**, une tournée de l'ensemble des assemblées générales s'est déployée afin de présenter et de faire adopter les revendications de table centrale du Front commun



Démarche et calendrier (suite)

- **Le 28 septembre 2022**, le Front commun annonce son élargissement à l'APTS. Ce sont plus de 420 000 travailleuses et travailleurs qui sont maintenant unis **d'une seule voix** face au gouvernement
- **Du début août jusqu'au 8 octobre 2022**, les instances fédératives du Secteur public CSN se réunissaient pour recevoir les résultats de la tournée d'assemblées générales et prendre des décisions quant aux revendications de table centrale
- **Dans cette même période**, l'ensemble des composantes du Front commun menaient le même exercice
- **Entre le 9 octobre et la fin octobre 2022**, le Front commun harmonisait les revendications de table centrale qui ont été déposées le 28 octobre au Conseil du trésor



Démarche et calendrier (suite)

- **Les 27 et 28 octobre 2022**, un rassemblement des instances du Secteur public CSN se tenait à Québec, en marge du dépôt des revendications de négociation de table centrale
- **Le 28 octobre 2022**, le Front commun déposait ses revendications de table centrale au Conseil du trésor. Plus de 2 500 militantes et militants de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS étaient en action sur place à Québec. Débutait alors la phase de négociation

Rassemblement du Front commun

- Le 30 mars 2023, 2 000 personnes se sont rassemblées pour échanger sur la négociation et la mobilisation



Les revendications du Front commun

La revendication salariale

1^{er} AVRIL 2023

100 \$ PAR SEMAINE
OU IPC + 2 %

1^{er} AVRIL 2024

IPC + 3 %

1^{er} AVRIL 2025

IPC + 4 %

**FRONT
COMMUN**



- Un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) permettant de garantir l'ajustement des salaires chaque année en fonction du coût de la vie
- Des hausses de salaire supplémentaires qui devront s'ajouter aux ajustements liés à l'inflation pour garantir un enrichissement réel et un rattrapage général des salaires
- Une hausse immédiate de 100 \$ par semaine pour tous les salaires :
 - Qui s'inscrit dans l'héritage du premier Front commun de 1972, alors qu'était revendiqué un salaire minimum de 100 \$ par semaine pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des services publics
 - Qui permet des ajustements proportionnellement plus importants pour celles et ceux qui sont les plus durement frappés par l'inflation ainsi que pour les salaires d'entrée

La proposition sur les conditions de travail

- Les problèmes de rétention et d'attraction dans les services publics sont criants. La pandémie a empiré cette situation. Dans chaque secteur, il y a un urgent besoin de revaloriser les emplois et de reconnaître le travail des travailleuses et des travailleurs
- Les enjeux de conditions de travail et de pratique se négocient généralement aux tables sectorielles. Toutefois, l'orientation générale de négociation du Front commun rappelle que **l'accent doit être mis tant sur l'amélioration des conditions de travail et de pratique que sur l'amélioration des conditions salariales**
- Nous tenons à envoyer un message clair au Conseil du trésor : les marges financières nécessaires devront être dégagées afin d'améliorer significativement les conditions de travail et de pratique de toutes et de tous

Les autres matières de table centrale

- **La retraite**
- **Les droits parentaux**
- **Les disparités régionales**
- Les ouvriers spécialisés
- Les assurances collectives
- Les lanceurs d'alerte
- Toute autre matière ou demande particulière convenue entre les composantes du Front commun

Nos revendications, d'une seule voix



frontcommun.org/revendications/

Les offres du gouvernement

Le 15 décembre 2022



Une proposition salariale déconnectée

Proposition gouvernementale		Inflation prévue par le gouvernement ¹	
1 ^{er} avril 2023	3 %	2022	6,8 %
1 ^{er} avril 2024	1,5 %	2023	3,7 %
1 ^{er} avril 2025	1,5 %	2024	2,2 %
1 ^{er} avril 2026	1,5 %	2025	2 %
1 ^{er} avril 2027	1,5 %	2026	2 %

« Le dépôt gouvernemental est à la hauteur des prévisions de l'inflation. »¹

1 Source : *Cadre financier de négociation 2023-2028, Conseil du trésor, consulté le 15 décembre 2022*
https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/negos/cadre_financier_nego_23-28.pdf

Montant forfaitaire

- Le gouvernement propose **un montant forfaitaire de 1 000 \$** à toute personne salariée, en fonction des heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, selon des modalités à convenir entre les parties
- Une **mesure éphémère** alors que les prix des biens et des services, eux, ne baisseront pas
- Ce montant forfaitaire correspond à un versement entre 1 % et 2,6 % du salaire annuel

Les silences radio

Le gouvernement a choisi d'ignorer complètement certaines revendications du Front commun :

- Sur les disparités régionales
- Sur les assurances collectives
- Sur les lanceurs d'alerte
- Sur les titres d'emploi mixtes non rangés
- Sur les recommandations syndicales issues de différents comités de travail

Les silences radio

Le gouvernement ignore complètement certains groupes :

- Le réseau collégial, alors que la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, n'était pas présente à la conférence de presse du gouvernement, contrairement à ses collègues ministres de la Santé et des services sociaux et de l'Éducation
- Un très grand nombre de titres d'emploi, pensons notamment au personnel de soutien, au personnel de bureau, aux techniciens et aux professionnels



Du bon bord

Du bord des travailleuses
et des travailleurs
du secteur public